VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

DANS LES

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Nos 544, 546, 548 Rue Baronne,

—ET—

No 841 Rue Lafayette.

Bâtisse à deux étages en briques.

Occupée au rez-de-chaussée par le "Oriental Café" et une forge, et le premier étage distribué pour résidence. Vendue sujet au bail de trois ans, du 1er janvier 1902 jusqu'au 31 décembre 1904, à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

No 1122 Rue Quartier,

Cottage à un étage avec mansarde, loué $12 par mois, payable mensuellement.

Nos 1614 et 1616 Rue Hôpital,

Une résidence à un étage, louée $16 par mois, payable mensuellement.

Nos 1858 et 1860 Rue Bourgogne,

Maison à deux corps de logis avec mansarde, louée $20 par mois, payable mensuellement.

Léon Casse vs la Veuve et les Héritiers de J. F. Casse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 66,942.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 9 avril 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance le 26 février 1902, et signé en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No cent dix, borné par les rues Hôpital (anciennement Chemin du Bayou), Quartier, St Claude et Remparts, mesurant quarante (40) pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente huit (38) pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage avec mansarde désignée par le No 1122 rue Quartier, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres, galerie et chambre dans la mansarde; aussi une bâtisse à un étage faisant face à la rue Quartier ayant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Louée $12 par mois payable mensuellement. Acquise de J. B. Esnard par acte devant Oscar Drouet, ancien notaire en date du 16 juillet 1887, enregistrée dans le Bureau des Transferts, livre 127, folio 571.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet Numéro cent quatre vingt dix neuf (199) borné par les rues Hôpital (anciennement Chemin du Bayou), Ursulines, Claiborne et Robertson, mesurant trente trois (33) pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur environ de cent trente huit pieds, neuf pouces (138' 9") sur le côté vers la rue Claiborne, et cent quarante six pieds quatre pouces (146' 4") sur le côté vers la rue Robertson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage, ayant six chambres, une bâtisse à un étage dans le fond ayant cinq chambres, lieux d'aisances, citernes, etc., connu par les Nos municipaux 1614 et 1616 rue Hôpital.

Acquis le 9 janvier 1875, à une vente faite par le shérif civil conformément à un décret de fi fa de la Sixième Cour de District dans le procès de H. Cases vs R. Pavageau, Numéro 6,777, d'après le titre du shérif, en date du 17 décembre 1875, enregistré dans le livre de transferts No 106, folio 224, loué d'un côté $9 et de l'autre côté $7 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No Deux cent soixante quatre (264), borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Kerlerec et Bourbon, désigné par la lettre L sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 juin 1874, annexé à un acte de Oscar Drouet, ancien notaire, en date du 14 juillet 1874, faisant partie du lot original No Cent quarante (140) sur un plan du Faubourg Marigny, d'après lequel plan premièrement mentionné ledit lot commence à une distance de vingt sept pieds, onze pouces et quatre lignes (27' 11" 4"') du coin de la rue Bourbon et mesure trente cinq pieds, onze pouces et sept lignes (35' 11" 7"') de face à la rue Bourgogne sur soixante quatorze pieds onze pouces (74' 11") de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Numéros 1858-1860 rue Bourgogne. Louée chaque côté $10 par mois, payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde, à un étage couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée, quatre chambres, galerie, dépense et dans la maison chambres; aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, hydrant, lieux d'aisances etc.

Acquis de B. E. Bragg par acte pardevant M. V. Dejan, notaire, en date du 27 février 1894, enregistré dans le livre des transferts No 153, folio 208.

4° Deux lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No deux cent trente deux (232), bornés par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, désignés sur un croquis annexé à un acte de vente à C. Carriere... par les numéros vingt et vingt et un et mesurant d'après le dit croquis comme suit: le lot numéro vingt, dix sept pieds huit pouces et quatre lignes (17' 8" 4"') de face à la rue Baronne soixante quatre pieds deux pouces et deux lignes (64' 2" 2"') de profondeur sur la ligne du lot numéro dix neuf, soixante quatre pieds (64) de profondeur sur le côté du numéro vingt et un (21), et douze pieds huit pouces (12' 8") de large dans le fond: et le lot numéro vingt et un mesure vingt cinq pieds huit pouces (25' 8") de face à la rue Baronne, sur une profondeur et façade de soixante quatre (64) pieds à la rue Lafayette, dont il forme l'encoignure, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les numéros 841 rue Lafayette, et 544, 546, 548 rue Baronne; acquis de la succession de veuve J. J. Abat, par acte de vente pardevant Jules Mossy, ancien notaire daté le 30 mars 1872, enregistrés dans le livre des Transferts No 102, folio 225.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages formant l'encoignure Lafayette et Baronne, le rez de chaussée occupé par le "Oriental Café"...... et une forge, ...

l'étage supérieur est distribué comme résidence et contient chambres; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Lafayette, ayant trois chambres à chaque étage, citerne, lieux d'aisance, etc., vendue sujet au bail de trois ans du 1er janvier 1902, expirant le 31 décembre 1904 à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un ou à an et deux ans de crédit au gré des acquéreurs, en billets portant 6 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs devront assurer les propriétés pour le montant du crédit et transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement desdits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, l'acquéreur devant assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu sur les actes de vente et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier N. P. aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 9

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE.

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, ... les Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu ... tous les pharmaciens.

1 nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives.

—ET—

Avantageusement situées

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Nos 319-321 RUE DU BASSIN, (maintenant Saratoga), entre les rues Gravier et Perdido, maison à un étage avec mansarde, à deux locations, couverte en ardoises.

Nos 1732 AVENUE CLEVELAND, encoignure Derbigny, joli cottage élevé, à un étage, couverte en ardoises, loué $10 par mois, et

Nos 208-210 RUE DERBIGNY, une maison à deux locations, à un étage, couverte en ardoises louée $6.00 par mois de chaque côté.

Nos 1800-1802 AVENUE CLEVELAND, encoignure de la rue Derbigny, résidence à deux locations à un étage, couverte en ardoises louée $19.00 par mois, et

Nos 211-213 RUE DERBIGNY, résidence à deux locations, couverte en ardoises, louée en totalité $14.00 par mois.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

MERCREDI, le 9 Avril 1902

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 février 1902 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toute les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No. 304 borné par les rues Saratoga (autrefois Basin) Franklin (autrefois St. Peter), Gravier, et Perdido, lequel lot est désigné par le No. 4 sur un plan de Castaing, architecte, daté le 31 janvier 1858 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire comme plan No. 20 et mesurant d'après le dit plan 33 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Saratoga, 126 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Perdido, 50 pieds de profondeur sur la première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, contigu à une allée commune audit lot et au lot contigu No 3, delà s'élargit sant 1 pied 7 pouces sur une ligne courant à angle droit vers la rue Gravier, de là 76 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, le divisant du lot 3 et 35 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond avec l'usage d'une allée sur le côté vers la rue Gravier mesurant 3 pieds 2 pouces de face à la rue Saratoga sur 50 pieds de profondeur commune au dit lot No 4 et au lot contigu No 3, étant la même propriété acquise par Henry Nisier ou Lisier de A. Carratero, par acte de P. C. Cuvellier ancien notaire, daté le 20 février 1868 enregistré dans le livre du bureau des transfert 93, p. 606.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, connue comme les Nos municipaux 319-321 rue Saratoga, ayant 4 chambres, 2 cabinets au rez-de-chaussée, deux chambres dans la mansarde, hydrant, citerne, latrines, etc., une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 434 bornée par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Lareache, ancien notaire, daté le 18 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 208 et 210 rue S. Derbigny, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B. Bonneau, par acte de O. V. Fenlon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10 00 par mois, aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 3 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., louée $6 00 chaque côté.

3° Trois portions de terre, situées dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 437, bornées par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), les rues Palmyre, Roman et Derbigny, désignées comme suit:

1° Le lot No 1 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 56 pieds de profondeur et façade sur la rue Derbigny, d'après un plan de Tourné et Delisle, daté le 6 mai 1858 et déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 12 de son livre de plans No 6.

2° Le lot No. 2 contigu au ci-dessus et mesurant sur le même plan, 33 pieds, 10 pouces, 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur 20 pieds de profondeur.

3° Une langue de terre contigu au ci-dessus mesurant 10 pouces de face à la rue Derbigny sur 27 pieds de profondeur désigné par la lettre A, sur un devis de L. H. Pilié, Voyer, daté le 29 Octobre 1880 annexé à un acte de Chas. T Soniat, notaire daté le 2 juin 1884 ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 1800 et 1802 avenue Cleveland et 211 et 213 rue Derbigny, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de Henry Muzeau par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 18 juin 1891 enregistré dans le livre des Bureau des transferts 189 p. 96.

Les améliorations comprenant une résidence double couverte en ardoises connue par les Nos municipaux 1800, 1802 avenue Cleveland avec deux chambres et galerie de chaque côté une cuisine à deux étages avec deux chambres en haut et deux en bas, citerne, latrine etc; louée, un côté pour dix dollars par mois et de l'autre côté pour neuf dollars par mois, aussi une résidence double couvert en ardoises, connue par les Nos municipaux comme 211 et 213 rue Derbigny ayant quelques cinq chambres, latrine, citerne, etc., louée pour quatorze dollars par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets des acquéreurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de procès pour enforcer le paiement desdits billets l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs desdits billets et d'avoir le droit aux loyers desdites propriétés seulement du jour du paiement du prix et du passage de l'acte de vente et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis et déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Chs T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 2 9

Succession de Mme Elise Freitag, veuve de Asmus Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,213—Division E—Attendu que Mme Elise Freitag, veuve de Jacob Herrmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Mme Elise Freitag, veuve de Asmus Jensen, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à cette pétition. —Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. J. R. Rosser jr, avocat.

20 mars — 20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Premier District et dans la Paroisse St-Bernard,

Sur l'avenue Aycock, en face de la "CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY."

Maison élégante à deux corps de logis à un étage couverte en ardoises, Nos 1910 et 1912 Avenue Cleveland, entre les rues Roman et Prieur.

Jolie maison à un étage couverte en ardoises

Succession de Antoine Danflous.

No 65,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 16 avril 1902, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902, et signé en Cour en pleine séance le 11 mars 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et aussi en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour, signé le 13 mars 1902, homologant les délibérations d'une assemblée de famille convoquée le 12 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No quatre cent soixante sept (467) étant le No quatre (4), borné par l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet ou Jackson) et les rues Prieur, Palmyre et Roman; ledit lot était anciennement désigné comme le lot No neuf (9) de l'ilet No vingt sept (27) d'après un plan de Jos Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé dans le bureau de D. C. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot est contigu au lot No dix (10) sur ledit plan, et mesure vingt-sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet ou Jackson) sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3"') mesure américaine. Acquis par le défunt Antoine Danflous par achat pendant la communauté du lien d'acquet qui existe entre lui et son épouse survivante, Madame Veuve Antoine Danflous, de Francis Lacey, le 19 juin 1895, par acte pardevant H. P. Labatut, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts No 158, folio 489.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises ayant six chambres, une maison à un étage, couverte en ardoises, dans le fond, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1910 et 1912 avenue Cleveland.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Paroisse St Bernard, dans cet Etat, à peu près à trois milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre H, et forme partie d'une certaine portion de terre désignée par les lettres C. D., borné par l'avenue Aycock, la propriété de Lebeand et les rues Levée ou Peters et Bienvenu; ledit lot de terre commence à une distance de deux cent quarante trois pieds neuf pouces (243' 9") du coin de l'avenue Aycock et de la rue Bienvenu et mesure soixante (60) pieds de face à l'avenue Aycock sur une profondeur de cent trente cinq pieds sept pouces (135' 7") entre lignes parallèles et égales. Le tout d'après un croquis fait par A. A. d'Hémécourt, daté le 30 juin 1874, annexé à un acte pardevant G. Legardeur, Sr., notaire à la Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1874. Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de B. Beoubey, par acte pardevant J. R. Lucros, ancien notaire, à la paroisse St Bernard, le 29 mai 1882.

Les améliorations comprennent une jolie maison double à un étage couverte en ardoises, ayant galerie devant, 6 chambres, 3 chambres de chaque côté, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres, une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., grand hangar dans le fond, et une grande allée d'environ 15 pieds de largeur de chaque côté de la maison.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés; les billets devront porter 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières; le transfert des polices d'assurance, etc. L'acquéreur devra payer les taxes de l'année courante 1902, en sus du prix de l'adjudication, et déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, dix pour cent de son enchère, pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant G. M. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30—av 6 13 16

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence en briques à deux étages.

No 2220 rue Decatur, à l'encan à Bourse, 311 rue Baronne.

MARDI LE 8 AVRIL 1902, A MIDI.

Charles W. Ziegler, exécuteur et als vs Mme Virginia A. Schmidt et als.

No 66,125 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 décembre 1901, et signé en Cour ouverte le 19 décembre, 1901, Joseph L. Onorato, Encanteur est ordonné et autorisé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de vendre à l'enchère publique pour effectuer un partage dans l'affaire en ceci intitulée la propriété ci-après décrite,

La vente aura lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 8 avril 1902, à midi, à laquelle heure et endroit la propriété ci-après sera vendu.

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville et désigné par le numéro deux dans l'ilet borné par les rues Levée Victoire, Marigny et Champs Elysées, sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté le 29 février 1852, et déposé en l'étude de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesurant dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue Victoire sur cent trente quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la même propriété acquise par John Thiel par achat de Christian Jakob par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville, le 31 mars 1868. Acquis par Wm B. Schmidt et Francis M. Ziegler, associés sous la raison sociale de Schmidt & Ziegler, à la vente du shérif daté le 24 octobre 1878, dans le procès d'eux mêmes vs John Thiel, No 10018, du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans et enregistré dans le Bureau des Transferts, dans le livre No 109, folio 638. Les améliorations sont connues comme le No 2220 rue Victoire (maintenant rue Decatur), et consistant en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre et payer pour l'acte de vente pardevant Chas Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

2 mars—2 9 16 23 30—avril—6 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par la présente que le 26me jour de février 1902, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:—Louis Armant Barton versus J. Ward Gurley, avocat de District représentant l'Etat de la Louisiane—No 67,064, Division E—Honorable George H. Théard, Juge.

Cette affaire ayant été appelée pour être plaidée ce jour, le 26 février 1902, E. S. Whitaker comparaissant pour le demandeur, et J. Ward Gurley comparaissant pour l'Etat de la Louisiane, défendeur, et après avoir considéré les plaidoiries et l'évidence en cette affaire,

Il est ordonné que la prière de la pétition en cette affaire soit accordée et que le pétitionnaire Louis Armant Barton, soit permis de changer son nom à Louis Edwards, et il est de plus ordonné que son nom soit et est changé à Louis Edwards, et qu'il s'est conformé avec la loi requérant quinze jours de publication; et qu'il paye tous les frais incluant l'honoraire alloué par la loi à l'Avocat de District comparaissant pour le défendeur.

Nouvelle-Orléans, le 26 février 1902.

(Signé) GEO. H. THEARD Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-septième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur dix-neuf cent deux

L. V. GUNTHER, Député Greffier.

15 mars - 151

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2804 & 2806 rue Dumaine, entre White et Dupré.

Succession de Clothilde Tessier, veuve de Jean P. Abadie.

No 66 587—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 25 février 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, White et Dupré, sur un plan de S. G. Le Isle, voyer, daté le 1er décembre 1892 attaché à un acte passé pardevant Edgar Grima notaire en cette ville, le 20 février 1893, lequel lot commence à une distance de 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Dumaine et White et mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Dumaine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres, citerne, hangar, etc., des deux côtés et désigné par les Nos 2804 et 2806 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété; les taxes de 1902 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert d'assurances, etc; et devant être passé pardevant F. J. Dreyfous notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—av 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Edward Conery Byrnes vs les mineurs Byrnes et al.

No 64 729—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet —JEUDI 3 avril 1902, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 414 rue Carondelet, entre les rues Union et Poydras, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 3 mars 1902 de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de meubles de maison, mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

McCloskey & Benedict avocats.

23 mars—23 24 25 30—av 3

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Lots pour Bâtir.

Sur les rues

Canal et Iberville (autrefois Douane.)

JOLI COTTAGE SIMPLE, 4226 DOUANE.

Succession de Robt. L. Patterson.

Jeudi, le 27 mars.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C. Dossier No 60,749 dans l'affaire de la succession de Robert L. Patterson, il sera vendu à l'enchère publique:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Hennessey, Iberville (anciennement Douane) et Salomon, désigné par les Nos 2, 3 et 4, lesquels sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 3 mesurant 30 pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de 156 pieds, 8 pouces entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 32 pieds de face sur la rue Iberville par une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces, les améliorations consistent en un cottage simple en bois contenant trois ou quatre chambres et connu comme le No 4226 rue Iberville.

Le lot No 4 est contigu au lot No 2 de son côté vers la rue Salomon et mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces. Les mesures sont toutes conformément à un arpentage fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, daté le 13 février 1902.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance devant être payé en deux paiements égaux, payables respectivement dans un et deux ans de la date de vente, représenté par les billets des acquéreurs; la portion non payé du prix d'achat devant être garantie par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de l'année 1902, la portion non payée devant porter intérêt à 8 pour cent; les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant R. L Tullis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Léon L. Labatt, avocats.

23 fev—23—mars 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — JEUDI, le 3 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dossier No 66,441 dans la succession de Clermont ou C. F. Giaudis, à l'enchère publique il sera vendu.

Une certain demi lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Clara et Willow, et mesurant 15 pieds 10 pouces de face à la rue Erato sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois connue comme No 826 rue Erato.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus les taxes dues pour 1902, et faire un dépôt de 20 0/0 comptant après la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 mars—23 30

E. Jonas et Compagnie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la mineure, Sophie Sugg—No 39,531.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI, le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John R. Fisher, Esq., notaire. 10 0/0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, encanteur.

16 mars—16 23 30 - avril 6 13 19

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

UN LOT DE TERRE A MANDEVILLE.

Succession de Joséphine De Bergue, veuve de Joseph Alexandre Duliepre—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 avril 1902, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 1, ilet 13, village de Mandeville, mesurant 60 pieds sur 180 pieds, plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en billets payables en un an garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 mars—27—avril 2 9 16 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Le joli cottage simple avec vestibule

2337 RUE ANNONCIATION,

Près de la rue Première.

Alice McGinnis, femme de Nicholas Gurvich vs Jno. A. McGinnis et als—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 65 519.

En vertu de et conformément à un jugement donné le 24 février 1902 et signé le 28 février 1902 par l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jos. A. Brennan, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci-après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Laurel, Soraparu et Première et mesurant le tout plus ou moins trente quatre (34) pieds sept (7) pouces de face sur la rue Annonciation par cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original désigné par le No 223 sur un plan déposé en l'étude d'Edward G. Gottschalk ancien notaire en cette ville annexé au No 57 dans son livre de plans No un et mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Annonciation sur cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et d'un morceau ou langue de terre mesurant quatre (4) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes plus ou moins de profondeur d'une plus grande portion de terre et lesquels dits deux lots ou portions de terre ci-dessus décrits formaient un morceau de propriété. Aussi une autre portion de terre dans le même district et ilet commençant à une distance de 125 pieds de la rue Annonciation et mesurant vingt six (26) pieds de largeur sur la ligne plus près de la rue Philip et parallèle avec ladite rue, vingt trois (23) pieds et (2) pouces de largeur sur l'extrême ligne du fond par trente quatre (34) pieds huit (8) pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Philippe et trente cinq (35) pieds un (1) pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Première le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple 2337 rue Annonciation, contenant neuf chambres, vestibule, deux citernes, cour briquetée, entrée de côté retiré de la banquette et loué par mois au prix nominal de vingt piastres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de la vente et devant payer les taxes de 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jas J Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, Jno P. Sullivan, avocats.

1er mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65 616—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — LUNDI, le 7 avril 1902 à 11 heures A. M., sur les lieux, No 3418 rue Chestnut, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant

26 mars—26 30—avril 6

VENTE EN PARTAGE.

Splendide ilet de terre dans le Troisième District. Dans l'ilet borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Villeré.

Mme Joséphine Wagner vs Clemence Lafontaine et als, No 66409 Division D. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI 3 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 25 février 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 552 et borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Villeré (anciennement Girod) composé de 22 lots numérotés de 1 à 22 inclusivement, d'après le plan fait par J. A. D'Hémécourt daté le 4 avril 1870, déposé parmi les archives de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 30 du livre de plan No 7.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un crédit d'un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 3,

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

—:o:—

George H. Davi... vs Arthur ou Frank Dana.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 7901—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 4me jour d'avril 1902 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot assorti de tabac, cigares, pipes, cigarettes, vitrines, un grand miroir, comptoir etc, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. W. A. Bahns, avocat pour le plaignant.

26 mars—26 30—avril 4

Succession de Patrick Egan, R. Egan, Adm. vs Lillian Levy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,901—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 27me jour de mars 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, aussi un piano, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant—CHAS. R KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans— Dorocourt & Dorocourt, avocats pour le plaignant.

18 mars—18 23 27

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS COTTAGES

du Deuxieme District,

—ET—

Splendides emplacements pour bâtir.

Faisant face et près du vieux Parc de Ville.

Le tout aux plus hauts enchérisseurs.

Pour effectuer un partage.

B. A. Antony et als vs Rosa Merola et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 66,619.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 février 1902, ledit jugement signé en cour ouverte le 26 février 1902 Joseph L. Onorato Encanteur, est autorisé par l'Hon. Cour Civile de District et ordonné de vendre à l'enchère publique, aux derniers et plus hauts enchérisseurs en procédure de partages, la propriété et ceci après décrite. La vente sera faite à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI le 1er avril 1902 à midi, et embrassera la liste ci-après de propriété foncière—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 303 borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Canal, Tonti et Miro lequel lot formant l'encoignure des rues Iberville et Miro et mesurant trente six pieds, huit pouces de face à la rue Iberville sur quatre vingt quatre pieds, six pouces de profondeur et façade sur la rue Miro. Le dit lot est désigné par la lettre A, sur un devis de D. E. Seghers, voyer, ledit devis daté le 30 juillet 1901, les bâtisses et améliorations sont connues par les numéros 2300 et 2302 rue Iberville.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, contigu à la propriété ci-dessus décrite, commençant à une distance de 36' 8" de l'encoignure des rues Iberville et Miro et mesurant trente six pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Iberville sur quatre vingt quatre pieds six pouces de profondeur, ledit lot est désigné par la lettre B, sur un devis de D. E. Seghers, voyer, ledit devis daté le 30 juillet 1901, les bâtisses et améliorations sont connues par les numéros 2304, 2306 rue Iberville.

3° Huit lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 567 bornés par les rues Hennessy (autrefois Napoléon), Salomon, Dumaine et Ste Anne lesquels lots sont désignés par les Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'ilet No 2 sur un plan de J. N. Depouilly, déposé en l'étude de Jos Cuvillier ancien notaire, la copie duquel est annexé à un acte de Théo Cotonio, notaire, daté le 17 mars 1854, lesdits lots mesurant comme suit: Le lot No 7 mesurant 61' 8" de face à la rue Hennessy sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 30' de face à la rue Dumaine sur 122 pieds de profondeur; le lot No 8 formant l'encoignure des rues Hennessy et Dumaine et le lot No 14 formant l'encoignure des rues Dumaine et Solomon. Le lot No 14 mesurant 61' 8" de face à la rue Solomon sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 8 lequel formant l'encoignure des rues Dumaine et Hennessy sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprenant un cottage double connu comme 4238-4240 rue Dumaine.

4° Quatre lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 571 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, N. Hennessy (autrefois Napoléon) et Alexander, lesdits lots sont désignés par les Nos 10, 11, 12 et 13 sur un devis de Geo H Grandjean, daté le 25 février 1898, mesurant comme suit: les lots Nos 10, 11 et 12 mesurent chacun 32' 4" 6"' de face à la rue Ste Anne sur 133' 8" de profondeur et le lot 13 formant l'encoignure des rues Ste Anne et N. Hennessy et mesurant 52' 4" 7"' de face à la rue Ste Anne sur 133' 8" de profondeur et façade à la rue N. Hennessy. Ce lot 13 sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les améliorations comprenant un cottage simple connu comme 4301 rue Ste Anne.

5° Sept lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 570 borné par le Chemin de la Métairie, les rues Dumaine, Alexander, et N. Hennessy (autrefois Napoléon), lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sur un plan d'Allou d'Hémécourt, annexé à un acte de Jos. Cuvillier, ancien notaire, daté le 17 janvier 1844 et mesurant comme suit: Le lot No 6 mesurant 33' 4" 4"' de face au Chemin de la Métairie 25' 4" 1"' de face à la rue Dumaine, 140' 10" 5"' de profondeur sur le côté vers la rue Alexander et 158' 4" 6"' de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 7 mesurant 33' 4" 5"' de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 2"' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 34' 4" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 6, et 111' 10" 2"' de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 8. Le lot No 8 mesurant 33' 4" 5"' de face au chemin de la Métairie 28' 4" 1"' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot 11, 111' 10" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 7 et 129' 4" de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 9. Le lot No 9 mesurant 33' 4" 5"' de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1"' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 129' 4" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 8 et 146' 9" 4"' sur l'autre ligne de côté. Le lot No 10 formant l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue N. Hennessy et mesurant 33' 4" 5"' de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1"' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 146' 9" 4"' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 9 et 164' 3" 4"' de profondeur et façade sur la rue N. Hennessy. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 35' de face à la rue N. Hennessy sur 113' 4" 5"' de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure des rues N. Hennessy et Dumaine.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux en billets à la convenance des vendeurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, les acquéreurs devant faire assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1902, assumer le coût des timbres du Revenu Intérieur et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente doivent être passés pardevant François D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans à la Bourse

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières.

303 rue Baronne.

Chas F. Claiborne, avocat.

F. D. Charbonnet notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Lannes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66 036—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Lannes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry Chiapella, avocat.

26 mars - 26 30—avril 4

Succession de Veuve Mary Falkenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,223—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Ferdinand Lange, Sr, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin O.... avocat.

26 mars—26 30 — avril 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles H. Cripps.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67 284—Division C—Attendu que Mary F. Clarke, veuve de Charles H. Cripps, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles H. Cripps, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas et Suthon avocats

26 mars - 26 30—avril 4

Succession de Mme R. A. Ponds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 66,439—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Richard A. Ponds administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Martin H. Manion, avocat.

23 mars—23 27—avril 1

Succession de Thomas E. Suter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,000—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Harriet A. Suter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier

25 mars—25 29—avril 3

Succession de Michel De Grilleau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67 501—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Arthur Denis exécuteur testamentaire (du Louisiane) de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll, avocats.

22 mars—22 26 31

Succession de George C. Preot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65 878—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Amélie Preot, administratrice de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. B. K. Miller, avocat.

21 mars—21 25 30

Succession de Mathias W. Darton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65 146—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Daniel B Darton et E. M Cahn, administrateurs conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiapella avocat.

19 mars—19 23 28

Succession de Léon Artigue et Marie Debat, sa femme et Pierre Artigue.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67 145—Division D—Attendu que Lena Dickman, veuve de Pierre Artigue a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Léon Artigue et Marie Debat, sa femme, et Pierre Artigue, décédés intestats avis est par le présent, donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier—H. Michel, avocat.

19 mars—19 23 28

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 12me jour de mars 1902, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Mme M. A. McLaughlin No 66 353.

JUGEMENT.

Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée, présents: H. S. Suthon, Esq., avocat pour le pétitionnaire, et Robert O'Connor Esq., curateur ad hoc de la défenderesse.

Après avoir entendu les plaidoiries et évidence, pour les raisons verbalement assignées par la Cour, la loi et l'évidence concourant en faveur du pétitionnaire pour le décret demandé, et la Cour considérant les rapports des experts médicaux, lesquels rapports sont enregistrés en cette affaire et faisant partie de l'évidence de cette affaire,

Il est ordonné, adjugé et décrété que Mme Mary Ann McLaughlin soit et est par le présent décrétée être incapable de prendre soin de sa personne ou de ses propriétés et qu'elle soit et est par le présent déclarée être interdite, le coût de ces procédures devant être payé de la propriété de ladite interdite.

Jugement rendu en pleine Cour le 12 mars 1902.

Jugement lu et signé en pleine Cour, le 1.. mars 1902.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai à ceci apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour de mars en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent deux

P. A. DuCoing, Député Greffier

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

20 mars—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un assortiment de meubles de maison, etc.

Beauregard Furniture Co., vs H. N. Stenei...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 66 845 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le JEUDI, 3 avril 1902, à 10:30 A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

A mon entrepôt, sur la rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale

Un lot assorti de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Richard & Vidrine, avocats pour le plaignant.

23 mars —23 27—avril 3

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées

La Fourniture de Charbon aux Navires une Spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques

Chantiers — En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; Alger, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

RUE CARONDELET 31..

Phone 576.

10 nov—6m—dim marjeu